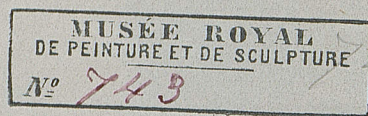


Copie.

Paris. 7 février 1861.



Mon Cher Monsieur Navez,

Je viens de faire adresser d. Lille
sur notre Musée, une Caisse contenant un
admirable tableau, paysage par Hugo van
de Moolen, et qui est son chef d'œuvre,
dont le prix est de 2000 francs - Bien que
nous possédions déjà un beau tableau de ce
maître flamand, je vous prie de soumettre
celui-ci à la Commission, attendu qu'il
est écrit dans le style de Salvator Rosa,
et que celui que nous possédons, l'est
dans le genre du Poussin.

Enfin, si toutefois ce tableau
n'était pas admiré, veuillez l'envoyer à ma
maison, je paierai les frais de transport
à mon prochain retour à Bruxelles.

Je.

(Signé Heris.

Paysage par Cornille Huymans,

Ce tableau est bien du maître et une
de ces belles Composition. Dont la
peinture a été par trop nettoyé sur
tout les parties ombre, le bouquet
d'arbre, sur la gauche a été repeint
d'une touche pesante le Ciel aussi
a été trop usé tout ceci nuit à

sa Valeur je crois que 15 à 1800 Cents-
frs. est toute la Valeur que cette œuvre
peut Comporter.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N°

743
Paris 9 Mars 1861.

Mon cher Monsieur Naviz,

Je pense avoir oublié d'envoyer
ma dernière lettre du 4 Courant,
de vous parler du tableau
de Hays maître, de Malinva, que
j'ai envoyé de Lille, au d'Arne
chez vous. Comme depuis
cette époque on ne m'a pas
fait connaître la réception
de ce tableau, cela m'inquiète.
Enfin, si toutefois le Chef-
d'œuvre m'arrivait par à
notre Galerie, ayez la bonté
de le renvoyer chez moi, 33,
rue de la Charité.

Je -

(Signé) Heris.

Messieurs les Membres de la
Commission Administrative du
Musée royal de Peinture et de
Sculpture.



Messieurs,

Nous avons examiné un tableau peint par
Cornille Huysmans de Malines, dont on propose
la cession au Musée de l'état, et représentant un paysage
avec terrain sablonneux.

Cette production est bien authentique de ce maître,
mais elle a considérablement souffert. Une partie du
ciel un groupe d'arbres à gauche, ainsi que le lointain
sont en grande partie repeints.

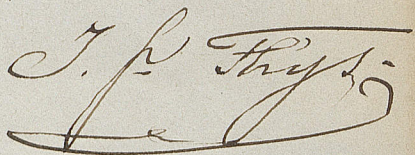
Nous considérons cette toile comme étant bien inférieure
sous le rapport de la composition et de l'exécution au
tableau du même maître appartenant à la galerie du
Musée royal, et nous croyons que la valeur ne peut
en être fixée qu'à quinze cents francs, ces sortes
de productions, n'étant propres qu'à servir de décoration

et non d'études aux jeunes artistes.

Agriez Messieurs je vous prie,
l'assurance de nos sentiments

respectueux.

Henri Le Roy



Bruxelles le 18 Mars 1861.

Brux. le 20 Mars 1861

M. Henri.

33. Rue de la Charité

Je regrette d'avoir à
vous informer que les
Commissaires et moi du Jury
n'ont pu décider qu'il ne
se pourrait acquiescer
le tableau d'Hayssmans,
que vous avez eu devoir
soumettre à son examen.

Selon le désir exprimé
dans votre lettre du 7 fév.
dernier, après s'être
remitte ce tableau
chez nous.

Agré, M. le Comissaire
l'ass. de nos Comissaires
Distingué

Le Secrétaire
V. B.



Reçu de la Commission Administrative
du Musée royal de Peinture et de Sculpture
un tableau d'Heysseman, de l'école
offert en vente au Musée de Bruxelles, par
M. Heysse.

Bruxelles, le 20 Mars 1861.

E. Giard, née Paris